

## UNE EXPERTISE RECONNUE

PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES

## UN ACCOMPAGNEMENT

TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET

## FORMATEUR : Jean-Marc MARICHEZ

Tél : 03 21 37 38 36

Mail : jean-marc.marichez@inhari.fr

*INHARI est enregistrée comme organisme de formation sous le numéro : 28 76 05413 76 auprès de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) de Normandie*

Notre équipe  
est à votre écoute,  
**RENSEIGNEZ-VOUS !**



**Siège social/ Seine maritime**  
44 rue du Champ des oiseaux  
76000 ROUEN  
**Tél. : 02 32 08 13 00**  
contact@inhari.fr

**Agence du Pas de Calais**  
3 rue Alexandre Maniez  
62750 LOOS EN GOHELLE  
**Tél. : 03 21 37 38 36**  
agence.npdc@inhari.fr

**Agence du Nord**  
15 place du 9 octobre  
59400 CAMBRAI  
**Tél. : 09 51 54 86 37**  
agence.nord@inhari.fr

**Agence de l'Oise**  
6 Quai de la République  
60200 COMPIEGNE  
**Tél. : 09 81 96 70 74**  
agence.oise@inhari.fr

**Agence du Calvados**  
Parc CITIS - 4 avenue de Tsukuba  
14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR  
**Tél. : 02 31 28 59 87**  
agence.calvados@inhari.fr

**Agence de l'Orne**  
52 Bd du 1er chasseur - BP 36  
61001 ALENCON CEDEX  
**Tél. : 02 33 31 48 16**  
agence.orne@inhari.fr

Conception INHARI - Crédit photos INHARI - DR - © Février 2018

# FORMATION

## Les travailleurs sociaux face à la précarité énergétique : comprendre et agir



**UNE FORMATION  
EN 2 + 1 JOURS  
A DESTINATION DES  
ACTEURS SOCIAUX,  
POUR SAVOIR PASSER  
RAPIDEMENT À  
L'ACTION**

# BÉNÉFICIEZ

DE NOTRE EXPÉRIENCE  
ET DE NOS COMPÉTENCES



# Les travailleurs sociaux face à la précarité énergétique : comprendre et agir

## POUR QUI ?



**LES TRAVAILLEURS SOCIAUX** qu'ils soient assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs, médiateurs, conseillers, techniciens et agent administratifs travaillant dans les collectivités territoriales, dans les organismes de protection sociale, services de l'Etat, associations, bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie, tout organisme dans les domaine de l'habitat et de l'énergie.

## QUELS OBJECTIFS ?

- ⇒ Comprendre le contexte et les enjeux de la lutte contre la précarité énergétique
- ⇒ Savoir identifier tous les facteurs qui influent sur la facture énergétique d'un ménage
- ⇒ Connaître les différents acteurs, leur rôle et les moyens d'intervention sur la précarité énergétique
- ⇒ Identifier le rôle et le pouvoir d'influence du travailleurs social dans la problématique de la précarité énergétique
- ⇒ Savoir utiliser des outils pour passer rapidement à l'action



## Le programme

### JOUR 1

- Les enjeux énergétiques mondiaux et nationaux
- La lutte contre la précarité énergétique
- Les consommations et factures d'énergie d'un ménage : description, outil d'identification, lecture de factures...

### JOUR 2

- Les acteurs et moyens d'action
- Identifier et traiter une situation (exercice par groupes)
- Les moyens d'action possible pour le travailleur social: rôle et outils pour diverses approches collectives et individuelles (remise d'une « boîte à outils »)
- Choix d'un projet d'action à construire ou mettre en oeuvre avant la 3ème journée

### JOUR 3 (environ 2 mois après la 1ère partie)

- Débriefing des actions initiées par les stagiaires pendant l'intersession
- Partage d'expériences locales (témoignages extérieurs au groupe)
- Echange sur la poursuite des actions de terrain après la formation